



MANIFESTATIONS NATIONALES DU 29 JANVIER 2015

INGÉNIEURS, CADRES ET TECHNICIENS CHEMINOTS ET DE L'ENERGIE DANS L'ACTION

Lors de ses vœux à la Nation. le Président de la République a fixé la protection de l'environnement et de la planète comme priorité pour l'année 2015. La conférence environnementale de Paris de l'automne prochain devrait en être le point cardinal. Trois initiatives législatives récentes. la Loi portant réforme ferroviaire et les proiets de Lois de transition énergétique et pour l'activité et l'égalité des chances économiques (dite Loi Macron), démontrent les limites de l'exercice et renvoient le discours présidentiel à des éléments tactiques de communication.

Après analyses conjointes de la situation, les Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise de la Fédération CGT Mines et Energie et de la Fédération CGT des Cheminots dénoncent les conséquences économiques, sociales, environnementales et industrielles de ce texte et projets de textes qui ne visent qu'à accompagner le démantèlement des entreprises publiques de l'énergie et des chemins de fer pour les livrer aux appétits financiers de quelques acteurs multinationaux. Cela se traduit...

Pour les chemins de fer

par une absence totale de dispositions relatives au financement et au désendettement du système ferroviaire ;

- par la mise sous contraintes financières de la sécurité ferroviaire;
- par l'augmentation des tarifs et l'abandon de relations ferroviaires :
- par la libéralisation des transports nationaux par autocar;
- par la remise en cause du statut de cheminot de la SNCF et des conditions de travail;
- par le gel des salaires et la réduction des emplois.

Pour l'énergie

- par une large incertitude sur les mesures de financement relatives à la construction et l'habitat, reprises à la Loi de transition énergétique;
- par la remise en cause des tarifs sociaux du gaz et de l'électricité jusqu'ici financés par les entreprises;
- par la remise en cause des moyens d'assurer l'équilibre de production, de transport et de distribution permettant de répondre aux besoins de la population, quels que soient les conditions et le lieu à un même prix en :
 - Ouvrant à la concurrence et à la privatisation des barrages hydrauliques;
 - o Plafonnant production électrique nucléaire...
 - En favorisant la régionalisation de moyens de production.

Pour les deux secteurs, ces lois annoncent surtout la poursuite de stratégies de déstructuration de nos entreprises et la remise en cause profonde de leurs missions de service public...

Depuis plusieurs années, les entreprises historiques des secteurs de l'énergie et des chemins de fer affrontent d'importantes transformations structurelles, avec des conséquences non négligeables sur la qualité des services rendus, sur leurs tarifications et sur les conditions et le sens du travail des ingénieurs, cadres et agents de maîtrise. A coups d'externalisations, de filialisations, la précarité s'est installée dans des pans entiers des secteurs énergétiques et ferroviaires et a déstabilisé l'ensemble des filières industrielles qu'ils ont contribué à développer.

Pourtant, le développement de ces deux secteurs n'est-il pas crucial pour assurer une croissance et un développement industriel débarrassés de CO2... Pour la création d'emplois ? Préserver ou permettre d'accéder à des emplois bénéficiant d'un haut niveau de garanties sociales n'est-il pas l'un des maillons essentiels du développement durable de notre société ?

Pourtant, outre qu'elles mettent un coup terrible dans les appareils de production ferroviaires et énergétiques, qu'elles entament le potentiel industriel national, ces restructurations ont été mises en œuvre sans, et souvent contre, les cadres et agents de maîtrise qui en sont pourtant chargés.

Ils subissent de plein fouet la dégradation des conditions d'exercice de leur activité, de leurs droits, de leur libre arbitre... brouillant tous les jours un peu plus leurs perspectives d'avenir professionnel.

Convaincus des capacités de développement des secteurs énergétiques et ferroviaires et d'apport à la collectivité, les agents de maîtrise, techniciens, cadres et ingénieurs CGT demandent :

- la mise en place d'un pôle public de l'énergie,
- la mise en place d'un pôle public des transports,
- la pérennisation du financement des deux secteurs par le biais d'un pôle public financier.
- la redéfinition des missions de service public et des tarifications assurant leur accessibilité à l'ensemble des populations,
- à permettre l'intervention des cadres et agents de maîtrise sur les organisations du travail et de la production,
- l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation des salaires.

A cet effet, les Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise de la Fédération CGT Mines et Energie et de la Fédération CGT des Cheminots appellent leurs collègues à participer massivement aux deux manifestations nationales du 29 janvier 2015 à Paris.